

—La lutte ne m'effraye pas ; je vous assure que je suis courageuse, mais une chose m'inquiète...

—Quelle chose ?...

—La lutte est une guerre... L'argent, dit-on, est le nerf de la guerre... et je suis pauvre... très pauvre...

—Comment ? s'écria le mécanicien avec angoisse. Aurait-on volé l'argent et les titres de rente enfermés dans mon secrétaire ?

—Non, monsieur René... J'ai sauvé votre fortune, répondit Berthe. Elle est ici, intacte, et je vais vous la rendre...

—Eh ! mademoiselle, cette fortune n'est-elle pas à vous comme à moi ?

—A moi ? A quel titre ?

—D'abord, je suis votre ami... Ensuite, sans votre père qui a fait de moi ce que je suis, un travailleur et un honnête homme, je n'aurais pas un sou de côté... Acceptez, mademoiselle... acceptez sans scrupule...

Berthe secoua la tête.

—Toucher à cet argent gagné par votre travail, répliqua-t-elle, n'y comptez pas !

—Et comment vivrez-vous ?...

—Ainsi que vous avez vécu... Vous avez travaillé... je travaillerai...

—Ecoutez, mademoiselle, reprit René Moulin, vous ne me connaissez que d'aujourd'hui, mais je suis pour vous un ancien ami... Songez qu'il y a dix-neuf ans que je vous faisais sauter, toute petite, sur mes genoux... C'est un titre, cela ! Considérez-moi comme un frère, comme un vieux frère... J'ai besoin de vous pour notre œuvre commune, et vous ne pourrez m'aider si vous passez votre temps à manier l'aiguille et les ciseaux !... Ça saute aux yeux, n'est-ce pas ? L'argent qui est ici y restera jusqu'au jour où j'aurai réhabilité la mémoire de mon cher bienfaiteur ! Il y restera, je vous en donne ma parole d'honneur, et je suis plus têtue qu'un mulet ! Prenez-en votre parti, croyez-moi, et puisez à pleines mains... il le faut pour la réussite de nos projets ! J'ai acquis ces quatre sous par le travail ; eh bien ! je suis jeune encore et, quand nous aurons atteint le but, je travaillerai de nouveau pour boucher le trou que nous aurons fait... Est-ce entendu ? Est-ce convenu ?

Berthe tendit la main à René puis, les yeux mouillés de larmes qui n'étaient pas sans quelque douceur, elle murmura d'une voix attendrie :

—Ah ! comme ma pauvre mère avait raison de me le dire... Vous êtes bon...

—Je ne suis pas meilleur qu'un autre... Je me souviens, voilà tout... Ainsi nous voici d'accord ?...

—Il le faut bien...

—Vous prendrez à même le tas ?...

—Puisque vous l'exigez...

—Ah ! sapristi, oui, je l'exige et, si je n'étais pas si triste, l'idée de cette communauté d'intérêts entre nous me rendrait tout joyeux... Bref, nous sommes alliés... et mieux que cela, frère et sœur...

—Oh ! oui, frère et sœur ; s'écria Berthe. Et comme il vous aurait aimé, mon autre frère... mon pauvre Abel...

—Ne me faites pas pleurer, je vous en prie, mademoiselle... murmura René Moulin en essuyant ses yeux. Le temps des larmes est passé ! Le temps de l'action approche ! Bientôt nous aurons besoin d'avoir une volonté de fer avec des nerfs d'acier ; donc, s'il vous plaît, ne nous attendrissons pas...

—Vous me mènerez pourtant à la tombe de mon père ?... balbutia Berthe, ma mère en mourant me l'a promis...

—Demain si vous voulez...

—Et vous me laisserez pleurer ?

—Nous pleurerons ensemble, mais ce sera la dernière fois...

XVI

—Enfin, poursuivit René afin de changer le sujet de l'entretien, vous allez être ma caissière...

—Puisque vous le voulez absolument, j'y consens, murmura Berthe.

—Oui, j'y tiens... Le magot sera plus en sûreté ici que chez moi où la police est déjà venue sans motif, et où elle pourrait avoir la fantaisie de revenir... Est-ce qu'on sait jamais, avec ces gens-là ! Nous aurons besoin de nous voir souvent, mademoiselle Berthe...

—Oh ! tous les jours...

—Tous les jours, oui, c'est juste... Eh bien ! vous me rendrez très heureux si vous voulez consentir à ce que je vais vous demander...

—J'y consens d'avance... De quoi s'agit-il ?

—De m'autoriser à prendre mes repas avec vous et chez vous.

—J'y consens de grand cœur.

—Rien ne sera plus commode pour nous concerter... et puis, quelle économie !... Je commencerai demain matin, n'est-ce pas ? Ça vous convient-il ?

—A onze heures la table sera mise... Nous prendrons un repas modeste... Ensuite nous irons ensemble au cimetière Montparnasse... Nous prierons sur les sépultures de ma pauvre mère et d'Abel... puis vous me conduirez à cette tombe mystérieuse que je n'ai jamais vue et que vous connaissez... la tombe du martyr qui fut mon père...

René Moulin essuya ses yeux humides et répondit :

—Je vous y conduirai, mademoiselle... Je vous y conduirai, ma sœur...

* * *

L'agent de police Théfer n'avait pas revu le duc de la Tour-Vaudieu depuis la veille du jugement rendu par la septième chambre et acquittant René Moulin.

Le soir de cet acquittement, en rentrant chez lui rue du Pont-Louis-Philippe, Théfer fut arrêté au passage par le boutiquier dont nous connaissons les accointances secrètes avec la Préfecture et qui, dans certaines circonstances et pour certains locataires, tenait lieu de concierge.

Ce boutiquier lui remit une lettre qu'un commissionnaire venait d'apporter, lettre signée *Frédéric Bérard* et invitant l'inspecteur de la sûreté à venir le lendemain sans faute rue du Pot-de-Fer Saint-Marcel.

Le lendemain, en effet, après s'être présenté au rapport, Théfer se rendit chez le duc de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier lui ouvrit la porte et l'agent fut frappé du changement survenu dans l'apparence de Georges en moins de quarante-huit heures.

Ses traits tirés, sa pâleur livide, ses yeux caves, décelaient ses angoisses.

—Diable ! le bonhomme a du plomb dans l'aile ! pensa fort irrévérencieusement Théfer, puis tout haut et d'un ton respectueux il dit : Monsieur le duc m'a fait l'honneur de désirer me voir, et j'accours.

—Vous connaissez le dénouement funeste de l'affaire de René Moulin ?... demanda brusquement M. de la Tour-Vaudieu.

—Hélas ! oui... Les juges de la 7^e chambre ont fait là une bien mauvaise besogne, mais au fond cela me semble de peu d'importance relativement aux intérêts de monsieur le duc...

—Comment l'entendez-vous ?

—La détention préventive du mécanicien nous ayant permis de nous introduire chez lui et d'y supprimer le papier compromettant, qu'importe la libération de cet homme ? répliqua l'agent.

—Il importe beaucoup !...

—René Moulin en liberté, (Mme Leroyer étant morte), constitue-t-il un danger ?

—Plus sérieux que jamais !...

Le policier joua la surprise et demanda.

—Monsieur le duc me permet de le questionner ?

—Certes !

—Je me trompais donc en croyant que tout péril disparaissait avec la lettre brûlée et la veuve de Paul Leroyer ?

—Le péril est amoindri, j'en conviens... Cette lettre constituait la preuve écrite d'une action criminelle, dont je suis innocent, mais dont je pouvais, dont je devais même être rendu responsable.

—Eh bien ! cette preuve n'existant plus, monsieur le duc ne saurait craindre des poursuites...

—Je ne les craignais pas, interrompit Georges, il y a prescription et depuis bien longtemps...

—Alors, je ne puis rien comprendre à la préoccupation de monsieur le duc...

Le sénateur haussa les épaules et répliqua :

—Comprenez donc que je veux à tout prix vivre en paix ! Puis-je avoir un instant de repos en me sentant sous le coup d'un scandale qui ternirait le nom que je porte et me ferait déchoir de ma haute position !

—Je constate avec regret que monsieur le duc n'a pas confiance en moi... murmura Théfer.

—Que voulez-vous dire ?

—Monsieur le duc utilise mon zèle et mon dévouement ainsi qu'on utiliserait une machine, et se sert de moi comme d'un instrument passif... J'agis en aveugle... je marche sans savoir où je vais... J'ignore le secret de monsieur le duc, par conséquent je ne puis avoir une opinion raisonnée... je ne puis donner un conseil utile ! Il y a quelques jours, monsieur le duc paraissait voir en Claudia Varni son unique ennemie vraiment redoutable. Monsieur le duc, aujourd'hui, semble avoir des soucis beaucoup plus étendus... Pourquoi ?

Georges, qui s'était laissé tomber sur un siège, se leva et se mit à marcher à grands pas dans la chambre.

—Pourquoi ? répéta-t-il, parce que j'ai réfléchi et que je vois juste à cette heure... Claudia Varni, livrée à elle-même, n'agira point par vengeance mais par spéculation... Compromise autant que moi... plus que moi... c'est à ma fortune qu'elle en veut... En lui donnant de l'or, je la rendrai muette... Mais si par malheur elle se liguait avec René Moulin, avec Esther, avec la fille d'Angèle Leroyer, il ne s'agirait plus de spéculation, mais de vengeance, et j'aurais tout à craindre...

—Claudia Varni était... comment dirai-je ? votre associée dans l'affaire en question ?

—Dites ma complice... interrompit Georges.

—La fille de Mme Leroyer est l'enfant du supplicé ?...

—Vous le savez bien !

—Monsieur le duc, la peur est mauvaise conseillère... Elle empêche de réfléchir. Comment admettre que la coupable fasse alliance avec l'enfant de la victime ! Ma raison s'y refuse ! Claudia Varni songe peut-être à travailler pour elle seule, dans son propre intérêt, et vraisemblablement elle ignore que vous êtes menacé d'un autre côté.

—Soit ! mais vous admettez, je suppose, que René Moulin, dont les sentiments nous sont connus, fasse cause commune avec Berthe Leroyer et Esther.

—Monsieur le duc, rassurez-vous... Mes renseignements m'ont donné la certitude absolue que le hasard seul avait conduit Esther dans le logement de René Moulin...

—Ils habitent la même maison, donc ils peuvent se rencontrer... Il est même probable qu'ils se rencontreront. Or, de cette rencontre pourrait naître la catastrophe que je redoute.

—Esther est folle, par conséquent rien de plus facile que de l'éloigner...

—Comment ?

—Par mesure administrative... En forçant la vieille Amadis à la laisser mettre dans une maison de santé...

—Cela peut-il se faire ?

—Parfaitement. La loi de 1838 sur les aliénés est d'une élasticité très commode... J'ose affirmer que jamais loi ne fut plus complaisante... Elle se prête à tout !... une véritable selle à tous chevaux ! On peut s'en servir dans l'intérêt de l'ordre public, et aussi dans son intérêt particulier, quand on possède quelque influence et qu'on a le bras un peu long... Si cette folle vous préoccupe, monsieur le duc, je me charge de l'envoyer avant trois jours dans une maison de fous...

—Théfer, je crains qu'en ce moment vous ne vous avanciez beaucoup...

—Je suis sûr de mon fait, monsieur le duc...

—Mais la loi exige une enquête...

—Je le sais...

—Eh bien ?...

—Eh bien ! on donne une entorse à la loi, voilà tout ! Et d'ailleurs une enquête n'a rien d'embarassant quand on se charge de la diriger... Mais ce qu'il faut pour vous convaincre, ce sont des actes et non des paroles... Ordonnez-moi d'agir et tout sera fait... Me donnez-vous cet ordre ?

—Oui.

—Alors, regardez la folle comme supprimée, d'ici à quarante-huit heures...

—Je compte sur votre zèle et sur votre adresse... mais il restera René Moulin et Berthe Leroyer...

—Sans communications possibles avec la folle, que peuvent-ils ?

Le duc reprit silencieusement sa promenade saccadée à travers la chambre.